

Recherche

Une revue professionnelle
«pour penser sa pratique et pratiquer sa pensée»

revue [petite] enfance

CHOIX D'ARTICLES IMAGES REACTIONS HISTORIQUE ASSOCIATION COMITES CHARTE REDACTIONNELLE ARCHIVES

N°129/Quand l'hospitalité vient à manquer

Par Karina Kühni, Educatrice et chargée de cours HETS & Sa eesp HES-SO

Qui oserait vraiment s'assumer inhospitalier ? Qui défendrait le fait de dire : « Non, celui-ci, celle-là on ne les veut pas, il ou elle est persona non grata. » ?

« L'hospitalité est une chose singulière, une "tragédie destinale" nouant la loi de l'hospitalité absolue aux lois et conditions imposées à l'accueilli comme à l'accueillant », nous dit Derrida (1998)^[1].

En tant qu'individu, on rechigne à adopter ouvertement une position de rejet, quoique... les récentes bastonnades de personnes transgenres laissent augurer le pire. Les Etats, notamment autour de leur politique d'asile, osent afficher de manière plus radicale leurs décisions. Les prises de position sociales, villageoises, familiales à l'égard de publics différents colorent également les postures des un-e-s et des autres. Par ricochet, le simple quidam relaie par ses attitudes ce positionnement se traduisant ainsi : racisme ordinaire envers certaines populations, stigmatisation de certaines religions, condamnation de certains comportements, etc.

Dans les garderies, lieux d'accueil par excellence, tous ces différents « niveaux » d'hospitalité se retrouvent. L'idéal d'une place d'accueil par enfant (pour ceux qui le souhaitent) n'étant pas encore d'actualité, des choix stratégiques, économiques sont mis en place, des choix donc politiques sont retenus. Des lois, des règles et des normes sont édictées. Et ce, toujours au détriment de certains, de certaines qui en paient les frais non pas financiers, mais qui subissent des pertes en termes d'intégration, de langage, de prévention, de mixité, de plaisir et d'échange.

Une politique d'hospitalité d'Etat se différencie d'une hospitalité plus philosophique telle que réfléchie et discutée par Derrida, ce qu'il nomme une hospitalité inconditionnelle. Entre les deux il y a antinomie. Cet extrait éclaire le dilemme : « Tout se passe comme si nous allions de difficulté en difficulté. Mieux ou pire, et plus gravement, d'impossibilité en impossibilité. Tout se passe comme si l'hospitalité était l'impossible : comme si la loi de l'hospitalité définissait cette impossibilité même, comme si on ne pouvait que la transgresser, comme si la loi de l'hospitalité absolue, inconditionnelle, hyperbolique, comme si l'impératif catégorique de l'hospitalité commandait de transgresser toutes les lois de l'hospitalité, à savoir les conditions, les normes, les droits et les devoirs qui s'imposent aux hôtes et aux hôtesse, à ceux ou à celles qui donnent comme à ceux et à celles qui reçoivent l'accueil. Réciproquement, tout se passe comme si les lois de l'hospitalité consistaient, en marquant des limites, des pouvoirs, des droits et des devoirs, à défier et à transgresser la loi de l'hospitalité, celle qui commanderait d'offrir à l'arrivant un accueil sans condition. »^[2]

L'hospitalité est prise dans les rets serrés de ce dilemme.

Recueil d'accueils

Le téléphone sonne, la maman de Jérémie nous annonce qu'il sera absent aujourd'hui, il est malade.

Je me vois sourire, je me perçois me sentir un peu plus légère, il y aura moins à faire. Bien sûr, une partie de moi se sent inhospitalière, inhospitalité vite balayée, vite justifiée, vite légitimée.

Publiquement, je tiens le discours politiquement correct suivant : il a de la fièvre, il est mal portant et le grand collectif sera trop pesant pour lui, c'est bien que les parents le gardent. Je peux même ajouter qu'à travers ce raisonnement, du point de vue du travail, je suis irréprochable : j'ai mis l'enfant au centre.

Par contre, s'en réjouir de manière ostentatoire a mauvaise presse. Il est malvenu d'être content de l'absence d'un enfant, malade de surcroît.

Cependant, suivant l'enfant, suivant le jour, suivant les collègues avec lequel-le-s je travaille, eh bien, il m'arrive d'être soulagée.

Cette journée à venir sera plus tranquille, la sieste se passera mieux, je vais pouvoir faire ma pause et je pourrai partir à l'heure.

Même dans le cadre d'une hospitalité institutionnalisée se glissent des bribes d'inhospitalité. Assumés, dissimulés, parfois questionnés, ces sentiments de rejet existent et nous sommes toutes et tous pris dans ces tensions du travail.

Un enfant s'invite sur le groupe des trotteurs, il a envie de venir passer un moment vers nous.

Dire toujours « oui » est difficile, je le sais. Expliciter le non à l'enfant me semble le minimum, même si les raisons qui me poussent à dire non sont discutables.

Dire toujours « non » pose vraiment question... Y aurait-il des prédispositions innées à l'hospitalité ? Des personnes qui seraient plus ou moins hospitalières que d'autres ?

Gotman (2001)^[3] remet en question l'acceptation courante d'une hospitalité innée qui serait le fait de l'individu. Elle y voit plutôt une pratique sociale, une pratique qui permet de faire société.

L'enfant qui s'invite chez les trotteurs, auquel on dit « oui », pourrait ressembler à ce que Gotman nomme une *hospitalité librement consentie appartenant à la sphère du don*. Une hospitalité qui n'a rien à voir avec l'Etat ou le marché ou quelque chose « d'institutionnalisé ». C'est vraiment une pratique à l'interne de l'institution qui permet de construire, à mon avis, un collectif solide, ce qui certainement pourrait devenir un collectif solidaire. L'hospitalité ici (et souvent) rime avec solidarité.

Une autre auteure, Dufourmantelle (2012)^[4] avance que « (...) l'hospitalité est une histoire de seuil. Le seuil délimite un dedans et un dehors, il offre à penser le franchissement mais aussi l'agression, l'invitation, l'échange, tout ce qui peut avoir lieu autour de cette frontière ». Qui pourra venir dedans, qui sera exclu ? Quand ? Pourquoi ? Comment ? Argumenter le non, pour l'autre et pour soi, oblige à mettre en perspective cette notion d'hospitalité, cela met aussi de nouveau en évidence les tensions qui

gravitent autour de ce concept.

En lien avec ce *dedans* et ce *dehors*, nous devrions vraiment remettre en débat la légitimité des divers digicodes qui agrémentent les portes d'entrée des lieux d'accueil. Le digicode dit la peur de l'autre, énonce son illégitimité, pointe sa non-appartenance. Le digicode est inhospitalier de fait. Sous prétexte de protéger ceux et celles de l'intérieur, ils désignent les mal-aimés, qui trop souvent sont simplement des retardataires, des étourdis, des inhabitués comme des grands-parents, des tantes, des voisins...

La fin de la journée en garderie est un moment accaparant, car la fatigue se fait sentir (autant pour les éducateurs que pour les enfants) et les nombreuses allées et venues des parents mettent de la pression sur le groupe. Les professionnels-le-s sont occupé-e-s par les retransmissions et les enfants attendent parfois avec impatience l'arrivée de leur parent.

Le matin peut aussi être tendu si les séparations prennent du temps ou si elles sont difficiles. La disponibilité des adultes est plus flottante, il faut être en lien avec les parents et, en même temps, avoir un œil et une oreille sur le groupe d'enfants qui se constitue. Ces derniers n'ont pas forcément pris leurs marques, l'arrivée de nouveaux copains remet en question les jeux en cours, etc.

Il m'arrive alors de passer la porte de mon secteur et de demander : « Dis, tu me prends Sonia un moment, il y a plein de parents qui arrivent et elle tape tout le monde. » Se débarrasser d'un-e enfant au comportement inadéquat n'est guère hospitalier. Il en va pourtant parfois de la survie d'un espace plus ou moins pacifié et pacifiant pour les nouveaux arrivants. Accepter un enfant d'un autre groupe au pied levé n'est pas toujours évident et, des fois, l'hospitalité ne peut être au rendez-vous. Une évaluation commune des besoins est tacitement estimée et, quand l'urgence est tangible, rares sont les refus. Mais de nouveau, essayer une réponse négative à chaque fois peut devenir questionnant. Gotman (*op. cit.*, 2001) pointe cette évaluation du besoin source de désaccord. Elle mentionne notamment que « c'est, en règle générale, la déqualification de l'autre qui enclenche la fin de l'hospitalité et, parmi les premiers éléments de cette déqualification, la fin de l'état de besoin. L'hôte capable d'autonomie n'a plus rien à faire dans un foyer d'accueil (ou un autre secteur en ce qui nous concerne), et c'est la dissonance entre l'évaluation des besoins des uns et des autres que sont issues les ruptures d'hospitalité. » Ce détour sur les besoins et l'estimation de leur justesse me parle. Qui décide des besoins ? Comment savoir pour l'autre ce dont il a besoin ?

Toujours est-il que je me demande comment il faut envisager le monde, la vie ensemble, pour systématiquement rejeter la requête d'une collègue ? Les liens avec une politique d'asile fermée ne sont pas si éloignés. L'autre dérange, l'autre fait peur, l'autre n'est pas de mon groupe, je n'aurais donc pas à m'en soucier...

Dufourmantelle (2012, *Ibid.*, p. 58) fait d'ailleurs le rapprochement : « Du geste privé de l'accueil aux décrets d'une société anxieuse de fermer ses frontières aux immigrants illégaux et autres sans-abri, le pas n'est pas si grand. Se questionner sur les conditions de l'hospitalité n'a jamais été aussi important. L'hospitalité avant d'être une pensée est un acte. Un pur événement. *Entre et sois le bienvenu, toi que je ne connais pas.* L'hospitalité, comme le pardon, s'adresse inconditionnellement. Elle décrit, plus qu'une figure, un espace où cet acte d'invitation peut avoir lieu. Cet espace, je crois, est le lieu même de la pensée. »

L'importance de la pensée est nécessaire puisque nous sommes toujours pris dans cette tension entre hospitalité inconditionnelle et certaines conditions à l'hospitalité que chaque société, pays, groupe, famille, quartiers, secteurs construit.

Récemment (et ce n'est pas la première fois), je me retrouve à devoir répondre à des parents au sujet de leur inquiétude de se voir supprimer un jour de fréquentation de leurs enfants, car ils ne correspondent pas aux normes en vigueur pour pouvoir bénéficier d'une place. La règle étant que les parents prioritaires doivent travailler ou faire des études (certifiantes), ce que l'on nomme les « règles de conciliation ».

Les parents peuvent également être aiguillés vers l'institution sur demande d'un-e pédiatre dans un souci préventif (troubles du langage, troubles du comportement, sous-stimulation, maladie des parents, etc.). En début d'année, afin de remplir les groupes, certaines familles ne satisfaisant pas les conditions requises sont acceptées sans problème. Elles sont même convoitées dans l'optique de remplir des après-midi qui ne seraient pas complets. Cela permet aux directions de répondre à la demande insistante des responsables de faire du chiffre ou de briller au hit-parade des meilleurs élèves (des meilleures institutions). Puis, au fil du temps, en milieu ou en fin d'année, une famille « réglementaire » souhaite changer de jour, ou augmenter le pourcentage de fréquentation de son enfant. Pour pouvoir répondre favorablement à la demande, eh bien, on renvoie à la maison ceux et celles qui ne remplissent pas les conditions ! Le procédé est franchement cavalier et vraiment inhospitalier. Ces personnes, souvent plus démunies (mais pas forcément), cherchent du travail, suivent des cours de français, des cours de couture, cumulent stages sur stages sans être engagées et, du jour au lendemain (d'un mois à l'autre), elles se retrouvent sans mode de garde. Et là, je ne dis rien encore des enfants, eux qui commencent à apprendre la langue, les codes, à se faire des amis, etc. Si l'hospitalité à ses limites et ses conditions, c'est compréhensible, l'inhospitalité dépasse les bornes !

Se retrouver agent-e d'une inhospitalité honteuse de mon point de vue est insupportable à assumer en tant que travailleuse sociale.

Comment travailler cet écart abyssal entre une hospitalité inconditionnelle et ce fatras de prétendues bonnes mesures élastiques suivant le temps politique ?

Comment rester vigilante à ce qui a de l'importance, comment trouver des interstices dans lesquels se glisser pour ne pas toujours jouer le jeu des plus forts même sans le vouloir vraiment ?

Rozenn Le Berre^[5], dans son livre sur son travail d'éducatrice dans un service d'accueil avec de jeunes exilés, raconte combien il est compliqué de concilier les lois et la réalité des personnes qu'elle reçoit dans son bureau. Elle en pointe certaines absurdités. « Alors qu'on est en quelque sorte emprisonnés dans un système qui nous demande de trier des gens, c'est nous qui sommes au bureau d'accueil de ce système. Donc le premier visage que les jeunes voient en arrivant, c'est le nôtre. Notre manière de les recevoir, ce premier jour, ce sera donc toujours la manière dont la France les a reçus le premier jour. Alors je me dis que si on le fait bien, si on sourit, si on explique ce qui va se passer pour eux, sans tricher, sans mentir, sans les prendre pour des abrutis, si on prend le temps de répondre aux questions correctement, leur accueil en France sera un peu moins pire » (p. 198). Cependant un peu plus loin, elle ajoute : « A partir du moment où l'on sait pertinemment qu'il est impossible de connaître l'âge de quelqu'un, arrêtons d'essayer de le faire sur des critères absurdes. Par contre, il faut retravailler l'accueil des adultes. Aucun adulte n'essaiera de se faire passer pour un mineur s'il a d'autres solutions » (p. 199). Elle s'inquiète, avec raison, du changement qui s'opère dans sa tête. Elle dit aussi qu'à force de faire ce travail, elle « (...) glisse de plus en plus de la présomption de minorité à la présomption de majorité. Et cette présomption de majorité, je pense que c'est le cap à ne pas franchir. Il faut partir avant » (p. 196).

Faire ce travail, faire n'importe quel travail, nous place en situation de devoir réfléchir à ce que l'on fait, comment et pourquoi. Mes exemples ne sont pas anodins, même s'ils sont ordinaires, car c'est dans ce quotidien que se nouent parfois des dérapages comme de belles trouvailles.

On ne peut pas accepter n'importe quoi sous prétexte que c'est le règlement, la loi ou la norme. Je refuse d'en arriver au stade où « on s'habitue au désespoir, il y a un moment où les douleurs des autres ne font presque plus mal » (*Ibid.*, p. 194).

Je préfère m'insurger contre ou, en dernier recours, faire comme Rozenn Le Berre : partir avant.

Karina Kühni

[1] Derrida, Jacques (1998), « "De l'Hospitalité" – Fragments », in : *Ecart d'identité* N° 8/854 mars-juin 1998.

[2] *Ibid.*

[3] Gotman, Anne (2001), *Le sens de l'hospitalité*, Paris, Puf.

[4] Dufourmantelle, Anne (2012), « L'hospitalité, une valeur universelle ? » in *Revue Insistance* N°8, p. 58.

[5] Le Berre, Rozenn (2017), *De rêves et de papiers*, Paris, La Découverte.